sommeil ont une longueur comprise entre $42+12=54$ millimètres et $52+14=66$ millimètres. La coloration en alcool est tantôt chocolat, tantôt jaunâtre, avec 5 ou 6 barres foncées transversales. Voici les nombres relevés sur ces exemplaires, permettant de compléter la diagnose primitivement donnée :

D. XVIII-XIX 7-9; A. V-VI 6; L. long. 33-35; Br. 6-7.

Tilapia fasciata Perugia, 1892. — Stanley-Pool.

De nombreux individus de cette espèce ont été recueillis par M. Roubaud dans le Stanley-Pool, au milieu des flaques d'eau des bancs de sable. Les plus petits spécimens ne présentent rien de particulier, mais le plus gros mesurant $72+18=90$ millimètres possède une gibbosité frontale bien marquée. Ces cas sont assez fréquents dans bon nombre d'espèces de Poissons de la famille des Cichlidés, principalement chez les *Geophagus* américains.

D'après M. Roubaud, la couleur de cet exemplaire était la suivante à l'état frais : le pourtour de la bouche et les yeux étaient nacré vif. Il y avait une grosse tache rouge sang entre les 2 nageoires pectorales. La teinte de la dorsale était jaune d'ocre, et il existait une petite tache arrondie jaune clair au milieu de l'anale. Sur l'animal en alcool, on aperçoit sur le dos les traces de cinq fasciatures foncées qui justifient l'épithète spécifique.

Notice sur le Penaeus brasiliensis [1], *Crevette du Bas-Dahomey* (*Crevette du lac Ahémé*),

par M. Lefebvre, adjoint des affaires indigènes.

La Crevette du Bas-Dahomey, dite dans le pays «*Crevette du lac Ahémé*», est l'objet d'une industrie très importante et la source de revenus considérables pour les populations riveraines qui s'adonnent à sa pêche.

Appelée *Bolou* par les peuplades Minas ou Popos, *Degou* par les Dahoméens ou Fons, *De* par les Yoroubas ou Nagots, la Crevette se pêche surtout à la période des basses eaux qui sont alors très salées. C'est à cette époque de l'année que la pêche en est le plus rémunératrice, et ce, pour deux raisons : la première, que ce Crustacé semble préférer les fonds moyens; la seconde, que les méthodes de pêche usitées, notamment celle du filet à la traîne, sont à peu près impraticables à la saison des crues, où, pourtant, la Crevette demeure dans l'eau alors presque douce.

[1] D'après la détermination de M. le Professeur E.-L. Bouvier, sur des exemplaires du lac Athémé offerts au Muséum par M. Henry Hubert, Administrateur des colonies.

Une autre particularité de cette pêche est qu'elle se pratique à peu près uniquement la nuit; il ne faut pas voir là une répugnance des indigènes à affronter les rigueurs de la température diurne, puisque nombre d'entre eux s'adonnent à la pêche du poisson aux heures les plus chaudes de la journée. Il y a donc lieu de penser que cette Crevette subvient surtout de nuit aux besoins de son existence et qu'elle ne circule pas de jour.

Les pêches les plus abondantes ont lieu aux périodes de pleine lune. L'attirance que semble produire la lumière lunaire sur les Crevettes est d'ailleurs utilisée, comme nous le verrons plus loin, dans certaines méthodes de pêche.

Tous les cours d'eau du Bas-Dahomey ne sont point lieux d'habitat de la Crevette Bolou. Elle semble, au contraire, s'être cantonnée strictement dans une contrée bien déterminée, les bassins du Mono et du Couffo, alors que certaines circonstances géographiques, aujourd'hui disparues, lui permettaient, il y a quelques années, encore de se multiplier avec une égale abondance dans tout le bassin de l'Ouémé et dans le réseau inextricable de lagunes qui, du bas cours de ce fleuve, s'étend sans interruption jusqu'aux bouches du Niger.

La Crevette Bolou a fait son habitat de prédilection du système hydrographique formé par la lagune qui, partant de Porto-Séguro (Togoland), suit une direction latérale à la mer pour venir mourir à l'Ouest dans les marais de Godomey, à quelques kilomètres de Cotonou. Elle a remonté, mais avec des différences de préférence bien marquées, les cours d'eau qui débouchent dans cette lagune : c'est ainsi qu'on ne la rencontre qu'en très faible abondance dans le fleuve Mono où, au Nord, elle ne dépasse pour ainsi dire pas quelques kilomètres de la mer et qu'elle est presque inconnue dans la lagune qui, du village de Hévé, en face de Grand-Popo, monte, par une direction Sud-Nord, jusqu'aux villages de Houndjéoundji et d'Adjaha pour ensuite se continuer, dans la même direction, en un thalweg sec presque toute l'année, jusqu'au lac Toho et à la rivière Déti, à l'Ouest du pays Sahoué. Au contraire, son habitat préféré est la rivière d'Ahé ou chenal de Guézin et le lac Ahémé.

La Crevette s'est cantonnée surtout dans l'Est du réseau que nous venons de citer, et si elle existe dans la partie Ouest de ce système hydrographique, elle n'y est pas assez abondante pour donner lieu à une pêche suivie et rémunératrice.

En résumé, on peut considérer que la Crevette ne fait l'objet d'une industrie réelle que dans la partie comprise entre Godomey et Aroh et qu'elle devient de moins en moins abondante à mesure que, de ce point, on se dirige vers Grand-Popo, Agoué et Porto-Séguro.

Le lac Nokoué contient aussi des Crevettes. Ce fait s'explique parfaitement si l'on considère que ce lac n'est séparé de la lagune de Godomey à Porto-Séguro que depuis une vingtaine d'années à peine, et qu'il existait

jusqu'à cette époque, à travers le marais de Godomey, un chenal qui livrait passage aux pirogues. Mais la pêche de la Crevette est peu pratiquée dans le lac Nokoué; cela tient, dit-on, en outre de sa faible abondance, à ce que les riverains tiennent peu en honneur la pêche de ce crustacé, et qu'ils préfèrent s'en approvisionner dans les différents centres d'exportation du lac Ahémé.

Systèmes de pêche. — Il existe deux principaux systèmes de pêche. Le premier, qui consiste à barrer les cours d'eau, est employé surtout dans la rivière d'Ahé, ou chenal de Guézin, qui mène du village de ce nom au village d'Aroh, et à partir de ce point, dans la lagune jusqu'à Godomey.

Le cours d'eau est barré, perpendiculairement à son courant, par une palissade formant muraille, sans le moindre interstice, et émergeant d'environ un mètre au dessus du niveau moyen des eaux. De place en place sont fixées des nasses s'appliquant exactement sur des ouvertures pratiquées dans la barrière et ayant l'extrémité opposée à l'orifice tournée vers l'aval. Au-dessus de chaque nasse, les pêcheurs fixent des torches ou des brasiers de pétrole. Les Crevettes attirées, disent les pêcheurs, par la lumière, longent le pied de la barrière jusqu'à ce qu'elles aient trouvé un passage, l'orifice de la nasse, dans laquelle elles se prennent.

Le second système, le seul usité dans le lac Ahémé par suite de l'impossibilité d'en barrer le cours, est le suivant. Un grand filet rectangulaire, de 8 à 9 mètres de longueur sur 1 m. 50 de hauteur, est fixé, par chacun de ses petits côtés, à une barre de bois. Deux pêcheurs, entrant dans l'eau, s'écartent l'un de l'autre en proportion de la longueur de l'engin, et maintenant chacun verticalement l'un des bois, marchent de conserve, généralement contre le courant. De temps en temps, le filet est amené sur la terre ferme et le produit de la pêche en est retiré.

Ce procédé de pêche au filet n'est guère pratiqué que dans le lac Ahémé, dont la faible profondeur (jamais égale à la taille d'un homme) en permet la pratique.

Conservation et préparation. — La Crevette n'est presque jamais consommée à l'état frais. Les faibles quantités qui sont vendues sous cette forme sont destinées presque uniquement aux Européens des centres. La population indigène la consomme fumée.

Le fumage, identique à celui du poisson, s'opère de la façon suivante : sur une cheminée cylindrique en «terre de barre» (sorte d'argile sablonneuse servant à édifier dans le pays toutes les constructions), haute d'environ 1 mètre sur un diamètre égal, on dispose des claies de branchages sur lesquelles est étendue une couche du produit à fumer. Un feu fait à la base de ce four avec un bois spécial, brûlé vert et dégageant une fumée créosotée, est entretenu pendant quelques heures au cours desquelles le produit en cours de préparation est retourné plusieurs fois.

La Crevette qui a pris une couleur variant du jaune d'or au brun, est alors prête à être livrée au commerce.

Ce commerce est fort important. De différents points de la Nigéria (Badagri, Lagos, Ibadan, Ilorin, Abéokouta, etc.), du Togoland (Anécho, Lomé), du Dahomey (Porto-Novo, Cotonou, Ouidah, Abomey, Allada, etc.), des revendeurs viennent s'approvisionner de stocks importants au lieu de production, pour ensuite livrer la Crevette au détail dans les différentes contrées qui la consomment.

Sur place, les Crevettes se vendent à raison de huit ou neuf (de grosseur moyenne) pour o fr. o5. A Cotonou et Porto-Novo, on en donne cinq à six pour cette somme, à Badagri et Lagos, trois ou quatre. A Abomey, cependant peu éloigné du centre de production, mais où on ne peut se rendre par eau, la Crevette de belle dimension se vend o fr. o5. Cela donne une idée du prix de vente de ce produit dans les différents points éloignés du Togoland ou de la Nigéria où on le consomme. Un indigène rencontré à Allada, venant d'Ibadan (Nigéria), m'a affirmé que la charge de Crevettes (environ 35 kilogrammes), qu'il avait achetée la veille à Domé (lac Ahémé), lui procurerait, une fois vendue et défalcation faite du prix (fort peu considérable d'ailleurs) de son entretien, un bénéfice de 3o francs,

Les trois gros centres sont Domé, Guézin et surtout Segboroué, que sa situation de tête de ligne de chemin de fer a favorisé.

Le commerce de la Crevette ne prendra sans doute jamais une extension beaucoup plus considérable que celle qu'il a actuellement. Il n'en méritait pas moins, tant par son originalité que pour les ressources qu'il fournit à toute une population, l'attention et l'intérêt.

Collections recueillies par M. Ch. Alluaud dans l'Afrique orientale (1903-1904).

Lycides

par M. J. Bourgeois.

1. Lycus (Acantholycus) constrictus Fåhr.

Forme typique. — Élytres (♂) généralement très dilatés, avec la coloration noire postérieure remontant largement le long du bord marginal jusqu'au milieu de l'élytre; abdomen toujours plus ou moins marginé de jaune (♂), souvent entièrement noir (♀).

Afrique orientale anglaise : Île de Zanzibar (rivière Mwéra), juin : Kibwézi (Wa-Kamba), décembre (♂, ♀). — Afrique orientale allemande : Kilimandjaro